

## **Retour sur les ségrégations urbaine et scolaire**

Séverine CHAUVEL

**Marco Oberti étudie la mixité sociale dans la ville et dans l'école. Se fondant sur une enquête menée à Nanterre et Rueil-Malmaison, il critique l'idée d'une généralisation du séparatisme social, notamment dans les classes moyennes.**

Recensé : Marco Oberti, *L'école dans la ville. Ségrégation-mixité-carte scolaire*, Les Presses de Sciences-Po, 2007, 302 p., 21 euros.

A partir d'une enquête sur la mixité sociale dans la ville *et* l'école en banlieue ouest de Paris, le dernier ouvrage de Marco Oberti, maître de conférences à Sciences Po Paris et chercheur à l'Observatoire Sociologique du Changement, met au jour les mécanismes en jeu dans les rapports entre ségrégations urbaine et scolaire, ainsi que ceux de la carte scolaire, au moment même où sa suppression est inscrite sur l'agenda politique. Pour Marco Oberti, se focaliser sur les classes moyennes pour comprendre les pratiques d'évitement des établissements scolaires réputés les plus difficiles est trompeur. En effet, il montre que les parents appartenant aux classes supérieures sont les plus (auto-)ségrégués et que ceux-ci jouent un rôle essentiel dans la fabrique de la ségrégation scolaire. L'ouvrage permet ainsi de nuancer les travaux antérieurs sur l'évitement des classes moyennes et remet en cause la vision « sécessionniste » des pratiques de ces familles qui chercheraient stratégiquement à éviter les collèges où sont scolarisés les enfants de familles populaires. La thèse d'Eric Maurin<sup>1</sup>, selon laquelle « les mécanismes de ségrégation traversent toute la société et non seulement ses franges » (p.83), soit la généralisation du séparatisme social à l'ensemble des échelles sociales, est mise en cause par cette réflexion.

Le choix de ce terrain permet de ne pas limiter l'enquête à un quartier populaire ou à une zone spécifique, et par conséquent de considérer plusieurs groupes sociaux, en particulier

---

<sup>1</sup> Eric Maurin, *Le Ghetto français*, Paris, La République des Idées / Seuil, 2005.

les « espaces moyens mélangés »<sup>2</sup> qui comprend les « classes moyennes moyennes », soit essentiellement les « professions intermédiaires ». On comprend dès lors tout l'intérêt de comparer deux villes socialement contrastées, Nanterre, ancienne commune de la « banlieue rouge », et Rueil-Malmaison, commune bourgeoise.

Trois indices sont retenus pour analyser les choix scolaires des parents dont les enfants entrent en sixième : le profil social de la municipalité, l'offre scolaire et la catégorie socio-professionnelle des ménages. Marco Oberti confirme ainsi des résultats de travaux antérieurs<sup>3</sup> selon lesquels la carte scolaire, dans la mesure où elle ne s'applique pas de manière égalitaire à tous les groupes sociaux, dans la mesure où les familles de classes populaires paraissent les moins dotées en ressources économiques, culturelles et sociales pour la contourner à l'entrée de la sixième, a pour effet pervers de renforcer l'assignation territoriale de celles-ci. L'effet produit est une ségrégation sociale plus importante dans les établissements scolaires qu'au sein des communes où ils sont situés. Est confirmée également la très forte corrélation entre le profil social des communes et les caractéristiques de l'offre scolaire.<br />

La partie qualitative de l'enquête, qui repose sur deux cent vingt entretiens approfondis avec des habitants des deux villes étudiées (chapitre VIII : « Choisir son quartier, choisir son école »), permet de nuancer, par une analyse des discours et la prise en compte des contraintes que les familles peuvent subir, les stratégies d'évitement des familles de classe moyenne. Trois logiques différentes, qui s'inspirent du modèle de la sociologie de l'expérience de François Dubet<sup>4</sup>, apparaissent à partir de ces interviews : des logiques de protection, de performance, et de retrait. La logique de protection relève pour Marco Oberti, non d'une stratégie mais d'une véritable logique d'intégration. Certains enquêtés appartenant aux classes moyennes ne se déclarent pas en effet opposés à la mixité sociale, excepté dans le cas où les ségrégations sociales et ethno-raciales leur semblent préjudiciables à l'épanouissement de leur enfant. Cela dit, la diversité de la catégorie « classe moyenne » semble très importante et pourrait être davantage précisée. En effet, ses composantes les mieux dotées en capital culturel comme les « professions de l'information, des arts et du spectacle », les « instituteurs » ou encore les « professeurs », présentent des comportements divergents, comme le montre l'étude de Jean-Christophe François et Frank Poupeau<sup>5</sup>.

---

2 Edmond Préteceille, « La ségrégation sociale a-t-elle augmenté. La métropole parisienne entre polarisation et mixité », *{Sociétés contemporaines}*, 2006, n°62, p. 69-93.

3 Agnès Van Zanten, *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, Paris, PUF, 2001.

4 François Dubet, *Sociologie de l'expérience*, Paris, Seuil, 1994.

5 Christophe François et Frank Poupeau, « L'évitement scolaire et les classes moyennes à Paris », *Education et Sociétés*, 2004, n°14, p. 51-66.

Pour lutter contre ces effets pervers, l'auteur propose d'appliquer la sectorisation à l'enseignement privé sous contrat, de rendre l'offre scolaire plus homogène sur le territoire, et d'élaborer des mécanismes préventifs aux logiques d'enclavement, afin de favoriser la mobilité spatiale de tous les élèves, quelle que soit leur appartenance sociale. Cependant, le constat de « captivité territoriale » des familles de milieu populaire pourrait être approfondi par l'étude de l'évitement scolaire infra-communal, ainsi que par l'évitement scolaire à l'entrée du lycée, quand les enfants, en particulier ceux qui présentent un parcours de réussite scolaire, sont en mesure de négocier le choix de l'établissement.

Une fois mis au jour les mécanismes des ségrégations urbaine et scolaire, il reste à s'interroger sur leurs liens avec les pratiques de discriminations ethno- raciales. Celles-ci sont ici davantage appréhendées en termes de perception qu'à partir des rapports sociaux qui les produisent.

Finalement, cette étude, dont l'intérêt est d'articuler finement deux types de ségrégations – urbaine et scolaire-, se heurte néanmoins à quelques limites liées aux choix du terrain et aux données statistiques utilisées, qui ne permettent pas d'étudier les mécanismes d'évitement au niveau infra-communal, ni de prendre en compte les différentes stratifications sociales qui composent la catégorie de « classe moyenne ».

Texte paru dans [laviedesidees.fr](http://laviedesidees.fr), le 4 janvier 2008

© [laviedesidees.fr](http://laviedesidees.fr)